

Compétition intercommunale et gouvernance locale dans la région du centre Cameroun

Inter-municipal competition and governance local in the centre region of Cameroon

ESSOMBA Vincent De Paul

Docteur PhD, Enseignant-chercheur en Sciences de Gestion

Institut Panafricain pour le Développement

Cameroun

vincessomb@yahoo.fr

Date de soumission : 10/01/2021

Date d'acceptation : 22/03/2021

Pour citer cet article :

ESSOMBA V. (2021) «Compétition intercommunale et gouvernance locale dans la région du centre Cameroun », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 5 : numéro 1 » pp : 229 – 246.

Résumé

La compétition inter juridictionnelle est un argument du fédéralisme financier qui justifie l'efficacité allocative de la décentralisation. Au niveau local, la concurrence entre les collectivités territoriales vise à améliorer la gouvernance des juridictions inférieures. Cependant, au Cameroun l'analyse du diagnostic institutionnel des communes ressort des insuffisances en matière de gouvernance locale. Dès lors, la question de savoir comment la compétition intercommunale améliore la gouvernance locale dans la région du centre Cameroun se pose. Pour y répondre, notre logique positiviste se fonde sur le fédéralisme financier et la relation d'agence. Dans notre étude les variables étudiées sont catégorielles. C'est la raison pour laquelle nous avons utilisé l'outil statistique du Khi deux (χ^2) pour apprécier la relation entre les variables sur un échantillon de 108 enquêtés, et le V de Cramer a permis d'évaluer leur degré de liaison. Alors, de nos deux hypothèses, toutes les deux ont été confirmées. Ce qui nous a permis de conclure que la compétition intercommunale améliore la gouvernance locale dans la région du centre Cameroun.

Mots-clés : compétition intercommunale ; gouvernance locale ; gestion budgétaire et comptable, comportement des décideurs locaux, communes.

Abstract

Inter-jurisdictional competition is an aspect of financial federalism that justifies the allocative efficiency of decentralisation. At the local level, competition between local authorities aims to improve the governance of lower jurisdictions. In Cameroon, however, the analysis of the institutional diagnosis of municipalities reveals shortcomings in terms of local governance. Consequently, the question arises as to how inter-municipal competition improves local governance in Central Cameroon. To answer this question, our positivist logic is based on financial federalism and the agency relationship. The variables studied here are categorical. This is why we used the statistical tool of Chi-square (χ^2) to assess the relationship between the variables on a sample of 108 respondents, and the Cramer V allowed us to evaluate their degree of linkage. So, of our two hypotheses, both were confirmed. This allowed us to conclude that inter-municipal competition improves local governance in the Central region of Cameroon.

Keywords : inter-municipal competition; local governance; budget and accounting management, behaviour of local decision-makers, municipalities.

Introduction

La décentralisation bien qu'ayant une origine historique au Cameroun, a connu un tournant décisif avec la loi N° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision constitutionnelle. Cette loi fondamentale précise dans son article 1 (2) que la république du Cameroun est un Etat unitaire décentralisé. Dès lors, le Gouvernement a entrepris des actions pour transférer davantage de pouvoir au niveau local. Dans cette mouvance, les lois de 2004 sur l'orientation de la décentralisation et les règles applicable aux communes et aux régions, ont véritablement jeté les bases de ce processus au Cameroun. La loi No 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des CTD précise dans son article 5(1), que la décentralisation renvoie à un transfert de compétences particulières et des moyens appropriés par l'Etat aux collectivités territoriales. Dans cette mouvance, différentes matières nécessaires au développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif, ont été transférées aux juridictions inférieures. Ces transferts obéissent aux principes de subsidiarité et de complémentarité (article 20 du code général des CTD). La subsidiarité est le fait pour les collectivités territoriales de prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre au niveau local. L'État central n'intervient qu'en cas de défaillance des collectivités dans l'exercice de leurs compétences (Loada & Ibriga ,2007). Alors que, la complémentarité est le fait que les compétences transférées par l'Etat, n'excluent pas ce dernier de continuer à les exercer lui-même.

D'abord axé sur la phase d'approfondissement dont les grands axes ont été définis dans le document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). D'après le DSCE (2009), le gouvernement poursuit depuis quelques années, la mise en place de la décentralisation. Elle répond à l'exigence d'un développement équitable et harmonieux de l'ensemble du territoire, qui à terme, ne devra plus afficher de disparités régionales. A cet effet, les actions des pouvoirs publics ont concouru à l'approfondissement du processus de décentralisation à travers les axes suivants :

- parachever la mise en place effective des régions ;
- conduire à terme et dans les meilleurs délais le processus de transfert des compétences et des ressources;

- procéder au renforcement des capacités des élus et des techniciens locaux pour l'émergence d'une véritable fonction publique locale, et de l'administration en charge de la décentralisation et du renforcement du rôle économique des CTD ;

- promouvoir la planification au niveau des régions et des communes, par l'instauration systématique de plans de développement pour les communes et pour les régions. Ces outils de planification serviront de cadre de dialogue, de mise en cohérence et d'accueil des appuis de l'Etat central au développement régional et local.

Aujourd'hui, ce processus a atteint la phase d'accélération avec les nouvelles orientations inscrites dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30) notamment la mise en place la région qui constitue avec la commune, les deux (02) collectivités territoriales décentralisées (CTD) reconnues par la constitution du Cameroun (article 55). D'après l'article 8 du code général des CTD, les collectivités territoriales sont des personnes morales de droit public qui jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux qui règlent, par délibération, les affaires de leur compétence. A ce titre, elles s'administrent librement par des conseils élus, dans les conditions fixées par la loi (article 6 du code général des CTD). Cependant, la SND 30 affirme que, malgré le transfert des 63 compétences prévues par les lois de 2004, la persistance de la pauvreté en milieu rural, impose de rendre pleinement effectif le transfert des compétences de première génération aux communes. La difficulté du décollage socio-économique au niveau local renvoie non seulement à l'effectivité du transfert des compétences par l'Etat aux CTD, mais aussi à la capacité des acteurs locaux à les exercer et, à utiliser à bon escient les ressources qui leurs sont transférées. Cette préoccupation pose la problématique de la bonne gouvernance locale. Dans un rapport paru en 1992 et intitulé « Gouvernance et développement », la Banque mondiale définit la bonne gouvernance comme étant la manière dont le pouvoir est exercé pour gérer les ressources nationales économiques et sociales consacrées au développement.

Au Cameroun, le gouvernement a développé des mécanismes pour inciter les décideurs locaux à développer des comportements responsables pour une bonne gouvernance locale. C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif (PNDP) sous tutelle du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) a mis en place le guichet de performance qui met en compétition les CTD de bases. Cette technique du PNDP intègre l'indice de la meilleure progressivité et prime chaque année les meilleures communes. Le principe de compétition développé par le PNDP est l'un des

arguments du fédéralisme financier qui justifie l'efficacité allocative de l'État décentralisé. C'est en ce sens que Oates (2005) a soutenu que la décentralisation devrait entraîner une compétition entre juridictions.

Dans cette mouvance, Caldeira & Graziosi (2014) ont affirmé que le principe de compétition a été beaucoup testé dans les pays développés, néanmoins peu d'études ont tenté d'évaluer sa pertinence dans les pays en développement (PED). Dans ce contexte, notre recherche trouve son intérêt dans la mesure où elle va se consacrer à l'analyse de la concurrence interjuridictionnelle sur la bonne utilisation des ressources au niveau local. Par ailleurs, les particularités des PED questionnent de la pertinence des arguments de proximité et de compétition. En effet, certains auteurs fondent leurs opinions sur plusieurs hypothèses qui peuvent paraître peu réalistes dans les pays les plus pauvres notamment l'existence d'une démocratie locale, d'une conscience politique des citoyens, d'une mobilité interjuridictionnelle des habitants (Prud'homme, 1995 ; Bardhan, 2002). Dès lors, nous pouvons nous poser la question de savoir comment la compétition intercommunale améliore la gouvernance locale dans la région du centre Cameroun ? Dans cet article nous allons examiner les variables de compétitivité susceptibles de favoriser la bonne gouvernance locale.

Cet article est structuré en trois sections. La première section présente une revue synthétique relative à notre objet d'étude. La deuxième section se consacre à la méthodologie développée dans notre travail, et la troisième section présente et interprète les résultats obtenus.

1. Revue de la littérature

1.1. Théorie d'agence

La décentralisation implique les acteurs au sommet et à la base. En ce sens, les partisans de la théorie d'agence affirment que ce processus met en relation plusieurs acteurs. Jensen & Meckling (1976) soutiennent qu'une relation d'agence est un contrat par lequel une personne (le principal ou mandant) engage une autre personne (l'agent ou mandataire) pour exécuter en son nom une tâche qui implique une délégation d'un certain pouvoir de décision à l'agent. Alors que, Crozier & Friedberg (1977) soutiennent que l'acteur est celui qui joue un rôle dans l'organisation. La trilogie « rôle-jeu-stratégie » et la notion d'influence sont au cœur des organisations. En effet, en participant au jeu, il y a un rapport de force qui s'établit entre les acteurs. Dafflon & Madies (2008), définissent le principal comme le gouvernement

central qui décide et établit les règles à suivre pour telle tâche dont il a l'entière responsabilité. Tandis que, l'agent est soit un gouvernement décentralisé, soit un bureau décentralisé du gouvernement central.

La relation entre les acteurs induit des intérêts contradictoires puisque les dirigeants gèrent l'argent d'autrui. Par conséquent, les dirigeants n'apportent pas la même vigilance exacte et soucieuse que les associés apportent souvent dans le maniement de leurs fonds (Adam Smith, 1776). L'asymétrie d'information entre principal et agent engendre non seulement un contrôle nécessaire mais aussi des coûts d'agence (coût de coordination) qu'il faut chercher à minimiser. Cependant, la décentralisation constitue pour les agents de l'État et les partis politiques qui y sont organiquement liés une perte de contrôle politique sur le territoire (Hochet, et al., 2014). En raison des difficultés de contrôle, il est parfois impossible de faire supporter les coûts des abus par ceux qui en sont responsables. Taylor (1911) avait repéré ce problème et avait soutenu qu'il n'est pas rare qu'un ouvrier compétent découvre, en peu de temps, comment travailler moins tout en donnant l'impression à son employeur qu'il travaille beaucoup.

1.2. Théorie du fédéralisme financier

1.2.1. Principe de proximité

Hayek (1948) pense que la décentralisation vise à améliorer la connaissance des besoins et des préférences des populations par les décideurs locaux en rapprochant les décideurs politiques des citoyens. Alors que, Hochet, et al., (2014) soutiennent que la décentralisation constitue pour les agents de l'État et les partis politiques qui y sont organiquement liés une perte de contrôle politique sur le territoire. En raison des difficultés de contrôle, il est parfois impossible de faire supporter les coûts des abus par ceux qui en sont responsables. Taylor (1911) avait repéré ce problème et avait soutenu qu'il n'est pas rare qu'un ouvrier compétent découvre, en peu de temps, comment travailler moins tout en donnant l'impression à son employeur qu'il travaille beaucoup. Par ailleurs, le rapprochement peut induire un risque de corruption plus élevé, dans les PED où les contrôles sont défaillants (Reinikka & Svensson, 2004).

1.2.2. Principe de compétition

La concurrence devrait améliorer l'adéquation de l'offre des biens et des services publics aux préférences des habitants (Tiebout, 1956 ; Oates, 1972). En effet, cette concurrence interjuridictionnelle stimule la recherche d'efficacité par les gouvernements locaux (Salmon, 1987 ; Besley & Case, 1995). En revanche, Dafflon & Madies (2008) affirment que dans les pays les plus pauvres, il n'est pas du tout certain que ce soit les préférences individuelles qui orientent l'offre de biens et services. En effet, la grande pauvreté ambiante dans ces pays conduit à homogénéiser les comportements de demande des individus « demande contrainte ». Ainsi, la question essentielle est alors de satisfaire aux besoins vitaux de la population. Tanzi (1996) quant à lui affirme que, dans les PED, la taille et les frontières des juridictions sont souvent le résultat d'accidents historiques plus que de considérations économiques.

1.3. Gouvernance locale

Demente & Tyminsky (2008) précisent que la gouvernance locale a pour but de transférer le pouvoir aux populations locales. Ce transfert tend à réaliser un développement économique et politique menée par les populations et qui met l'accent sur la réduction de la pauvreté. Ces auteurs soutiennent que la bonne gouvernance doit permettre d'octroyer et de régler les ressources de manière à résoudre les problèmes collectifs. Elle implique le transfert vertical de responsabilité et des ressources du gouvernement central aux collectivités territoriales. Dans la même veine, un groupe d'auteurs a affirmé que la bonne gestion des finances locales est une condition primordiale pour le développement harmonieux des collectivités locales. Elle se fonde sur les critères d'efficacité, d'équité, d'adéquation et de fiabilité (Goñi , et al., 2011).

1.4. Proximité politique et gouvernance locale

La décentralisation est le résultat d'un arbitrage entre la réponse aux préférences locales, la capacité à internaliser les externalités et la réalisation d'économies d'échelle (Lockwood, 2002). Pour Alderman (2002) les décideurs locaux ont accès à certaines informations dont ne disposent pas les décideurs centraux. Pour Seabright, (1996) cette proximité améliore également la responsabilité et l'efficacité des gouvernements locaux. Caldeira & Graziosi (2014) ont plutôt des avis partagés. Pour eux, la proximité devrait favoriser la participation

des citoyens et la responsabilité des décideurs locaux. Les citoyens locaux sont plus enclins à participer à la vie politique au niveau local, considérant que celle-ci a un effet direct sur leurs conditions de vie. Ils peuvent mieux contrôler les décideurs locaux qu'une autorité centrale distante. Cette pression des citoyens va inciter les gouvernements locaux, à une plus grande efficacité dans leur gestion.

1.5. Compétition inter juridictionnelle et gouvernance locale

Nakou & Simen (2021) ont soutenu que la gouvernance contribue à la compétitivité de l'entreprise. Alors que, Chavis (2009) a démontré que le coût au mètre carré des routes diminue avec le nombre des villages en compétition pour l'obtention de subvention. Pendant ce temps, Caldeira & Graziosi (2014) ont affirmé qu'à travers leur « vote avec les pieds » les habitants à la base peuvent encourager les juridictions locales à accroître l'efficacité de leurs politiques publiques. A cet effet, les gouvernements locaux entrent en compétition pour attirer les populations et ainsi accroître leur base d'imposition puisqu'ils savent que les populations peuvent se déplacer dans les juridictions voisines. Pour eux, le degré de compétition peut réduire le niveau de corruption (Caldeira & Graziosi, 2014). En se fondant sur cette revue littéraire, nous formulons les hypothèses ci-après :

H1 : la compétition intercommunale favoriserait la bonne gestion budgétaire et comptable au niveau local.

H2 : la compétition intercommunale améliorerait les comportements des décideurs locaux.

2. Méthodologie

Il est question ici de présenter la technique d'échantillonnage et les méthodes de collecte des données utilisées, l'outil statistique qui va permettre d'analyser les informations et d'interpréter les résultats.

2.1. Technique d'échantillonnage et collecte des données

Nous avons utilisé la méthode de quota pour définir notre échantillon d'étude. De ce fait, notre panel est constitué des maires et de leurs adjoints dans les 70 communes de la région du centre. Ce choix s'explique par l'hétérogénéité des communes de cette région (communes de grande taille et de petite taille, communes situées en zone urbaine et communes situées en

zone rurale, communes nanties et communes moins nanties) représentatif du paysage communal camerounais, le tableau No 1 ci-dessous présente le nombre de maires et de leurs adjoints en fonction du nombre d'habitants par commune.

Tableau N 1 : Nombre de communes, de maires et leurs adjoints dans la région du Centre

	Nombre de communes	Nombre de maires et leurs adjoints.
Moins 50000 habitants (25 conseillers municipaux)	58	01 maire ; 02 adjoints
de 50000 à 100000 habitants (31 conseillers municipaux)	01	01 maire ; 02 adjoints
de 100001 à 200000 habitants (35 conseillers municipaux)	01	01 maire ; 04 adjoints
de 200001 à 300000 habitants (41 conseillers municipaux)	09	01 maire ; 04 adjoints
plus de 300 000 habitants (61 conseillers municipaux)	01	01 maire ; 06 adjoints
Total	70	

Source : Articles 166 et 197 du code général des CTD.

Les tableaux N^o 1 et 2 ci-dessous présentent les quotas nationaux et le calcul de la taille de notre échantillon d'étude.

Tableau N^o 2 : calcul des quotas au niveau national

classe	Nombre de communes	Quotas (%)
Moins de 50000	237	65.83

de 50000 à 100000 habitants	32	8.89
de 100001 à 200000 habitants	29	8.06
de 200001 à 300000 habitants	57	15.83
plus de 300 000 habitants	05	1.39
Total	360	100

Source : données d'enquête

Tableau N° 3 : calcul de la taille notre échantillon d'étude

classe	Nombre de communes étudiées	Nombre de maires et leurs adjoints
Moins de 50000	38	114
de 50000 à 100000 habitants	0	0
de 100001 à 200000 habitants	0	0
de 200001 à 300000 habitants	1	05
plus de 300 000 habitants	0	0
Total	39	119

Source : donnée d'enquête

Après la définition de notre échantillon, nous avons recueilli les données sur le terrain en administrant le questionnaire aux enquêtés. Ainsi, 119 questionnaires ont été administrés aux enquêtés entre octobre et novembre 2020. Au terme de cette phase, nous avons dépouillé manuellement les opinions obtenues et nous avons constaté que seuls 105 questionnaires étaient exploitables dont 33 maires et 72 adjoints au maire. Dans la même mouvance, la recherche documentaire auprès de certaines institutions impliquées dans le processus de décentralisation notamment le PNDP et le FEICOM, nous a permis de collecter les informations utiles pour l'interprétation des résultats.

2.2. Présentation des variables d'études

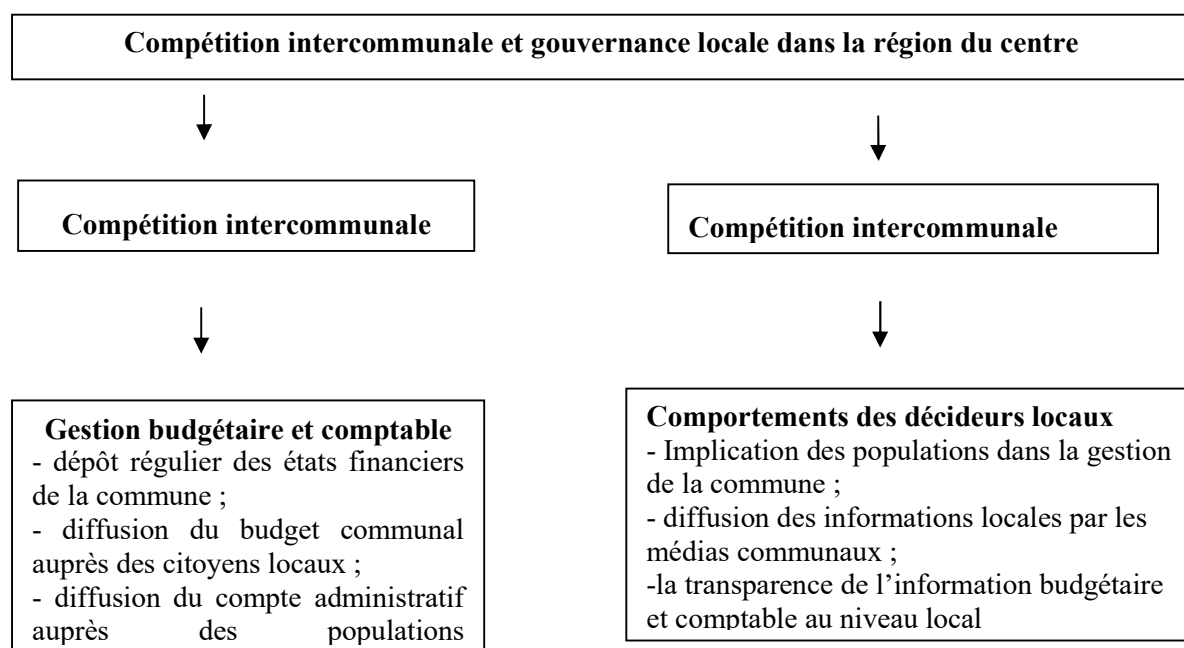
Notre étude fait ressortir deux (02) types de variables à savoir :

- indépendante : compétition intercommunale ;

- dépendante : gouvernance locale dans la région du centre Cameroun.

La figure No 1 ci-dessous ressort de façon circonstancié et explicite les différentes déclinaisons de nos variables.

Figure No 1 : différentes déclinaisons des variables



Source : travail du chercheur

2.3. Traitement et analyse des données

Après la phase de collecte des données, les questionnaires reçus vont être dépouillés manuellement. Tandis que, l'outil statistique du khi –deux, approprié dans l'analyse des variables qualitatives comme dans le cas de notre étude, va permettre d'apprécier les relations qui les lient les unes aux autres. Par contre, le V de Cramer va être utilisé pour apprécier l'intensité de la liaison entre les différentes variables. Dans notre étude nous avons utilisé l'application SPSS statistic pour déterminer les valeurs du khi deux, du V de Cramer et de la signification asymptotique. Dans notre travail, nous allons résumer ces statistiques dans un

même tableau après calcul dans SPSS à l'effet de faciliter leur compréhension et leur interprétation.

3. Analyse et interprétation des résultats

Pour analyser nos résultats, nous allons utiliser deux types d'hypothèses à savoir :

Hypothèse nulle (H_0) : il n'existe pas de relation entre la variable dépendante et la variable indépendante.

Hypothèse (H_1) : il existe une relation entre la variable dépendante et la variable indépendante.

Pour décider si l'association entre les variables est statistiquement significative, nous allons comparer la valeur asymptotique (p) au seuil de significativité ($\alpha = 5\%$) soit 0.05. A cet effet :

- **Si $P < 0.05$ alors nous allons rejeter H_0 :** les variables ont une association statistiquement significative.
- **Si $P > 0.05$ nous alors accepte H_0 :** les variables n'ont pas une association statistiquement significative :

Par ailleurs, nous allons utiliser les valeurs du V de Cramer pour calculer le degré de relation entre les variables. Les valeurs du V de Cramer oscillent entre 0 et 1, de ce fait, plus le V de Cramer s'approche de 1, plus l'intensité de la relation entre les variables est forte.

3.1. Compétition intercommunale et gestion budgétaire et comptable

Au Cameroun en 2019, les prix du guichet performance ont récompensé les performances réalisées dans les domaines de la gestion budgétaire et comptable, de la gouvernance et de l'appropriation de la démarche du PNDP notamment celle du processus participatif de développement. En 2019, le MINEPAT lors de la remise des prix aux bénéficiaires, a affirmé que la troisième édition du guichet performance affiche un bilan élogieux avec une nette progression du taux de participation, passant de 92,5% en 2017 à 95,33% en 2019, et un score moyen national des communes qui est passé de 32 points en 2017 à 45 points en 2019. Pour

lui, cette saine compétition ouverte aux 360 communes du Cameroun selon des critères communs donne une plus grande impulsion au développement local. De ce fait, pour apprécier la relation entre les variables, nous avons calculé les valeurs du khi deux et du V de Cramer dont les valeurs sont présentées dans le tableau N° 4 ci-dessous.

Tableau N° 4 : calcul du khi deux

Variables		χ^2			V de Cramer	
		valeur	ddl	Sig	Valeur	Sig
dépôt régulier des états financiers	Gestion budgétaire et comptable	9,957 105	1	,002	,308	,002
Diffusion du budget communal		9,297 105	1	,002	,298	,002
Diffusion du compte administratif		8,007 105	1	,005	,276	,005

Source : résultats SPSS statistic , février 2021.

Les statistiques du tableau N° 4 ci-dessus montrent qu'il existe une relation entre le dépôt régulier des états financiers, la diffusion du budget communal et du compte administratif. Alors, nous concluons que la compétition intercommunale favorise la bonne gestion budgétaire et comptable au niveau local. Cependant, il ressort également que les valeurs du V de Cramer sont < 0.5 . Ce résultat témoigne à suffisance que les décideurs locaux ont des difficultés à produire et à diffuser les outils de gestion au niveau local. Or, à l'aune de la compétitivité entre les CTD de base, et des nouvelles orientations décrites dans la Stratégie Nationale pour le Développement (SND30), il est indispensable pour les gouvernements locaux de développer des stratégies pour améliorer la gestion budgétaire et comptable dans les juridictions inférieures notamment la vulgarisation du logiciel SIM-ba . Le progiciel SIM-ba a été développé par l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF). L'AIMF apporte son appui à la modernisation de la gestion budgétaire, comptable et à l'amélioration de la gestion des recettes communales. A travers SIM-ba, l'exécutif municipal peut traiter les informations en fonction de ses besoins de gestion interne, ce qui va lui permettre d'améliorer la qualité et les délais des services et des prestations rendus aux populations. En outre, SIM_ba permet entre autre de passer de la comptabilité budgétaire à la comptabilité générale

sans ressaisie, et permet ainsi de garantir une grande traçabilité des opérations du maire et celles du receveur municipal.

3.2. Compétition intercommunale et comportements des décideurs locaux

Qian & Roland (1998) ont soutenu que la compétition entre les communes augmente la responsabilité des décideurs politiques et décourage la corruption puisqu'ils tentent d'offrir la meilleure qualité des services publics au moindre coût. Dans la même mouvance, Hart et Welham (2016) ont estimé que l'information peut stimuler la concurrence entre les gouvernements locaux et conduire à une amélioration de la prestation des services publics. Pour eux, le gouvernement central peut prendre des mesures pour encourager l'accès du public à l'information. Par exemple en rendant publiques les informations budgétaires des administrations locales disponibles en ligne. En ce sens, pour évaluer l'association et le degré de relation entre les variables, nous avons déterminé les statistiques du khi deux et du V de présentées dans le tableau N° 5 ci-dessous.

Tableau N° 5 : calcul du khi deux

Variables		χ^2			V de Cramer	
		valeur	ddl	Sig	Valeur	Sig
implication des populations dans la gestion des affaires locales	Comportement des décideurs locaux	11,324 105	1	,001	,328	,001
diffusion des informations locales par les médias communaux		5,264 105	1	,022	,224	,022
transparence de l'information budgétaire et comptable au niveau local		8,007 105	1	,005	,276	,005

Source : résultats SPSS statistic, février 2021.

Les résultats du tableau ci-dessus montrent qu'il y a une relation entre l'implication des populations dans la gestion des affaires locales, la diffusion des informations locales par les médias communaux et la transparence de l'information budgétaire et comptable au niveau local et le comportement des décideurs locaux. Alors, nous concluons que l'hypothèse (H2) selon laquelle la compétition intercommunale améliore les comportements des décideurs locaux est confirmée. Cependant, les valeurs du V de Cramer sont inférieures à 0.05, ce qui induit une faible association entre les différentes variables. De ce fait, des actions fortes doivent être entreprises au niveau local pour accroître l'implication des populations dans la gestion des affaires locales, promouvoir la création des médias dans chaque localité et améliorer la transparence de l'information budgétaire et comptable au niveau local. Dans la mesure où Hochet, et al., (2014) pensent que les populations sont plus disposées à payer pour des services qui répondent à leurs priorités surtout si elles ont participé à la prise de décision concernant la fourniture de ces services. Alors que, Caldeira & Graziosi (2014) ont affirmé que les obstacles à la corruption sont également moins nombreux au niveau local. En effet, les contrôles et la pression des médias sont moins importants et ne jouent donc pas leur rôle désincitatif. Par ailleurs, Hochet, et al., (2014) pensent que les différents acteurs de la décentralisation se concertent très peu. Les comités nationaux des finances locales mis en place dans la plupart des pays n'ont pas tous connu le même succès. Pour être efficace, le dialogue entre l'État et les collectivités territoriales doit être organisé sur des bases objectives, notamment autour d'un système d'information. Sans un minimum d'informations partagées sur les finances locales, il est difficile d'avoir un dialogue structuré sur la décentralisation fiscale. Aujourd'hui, la compétitivité impulsée par certaines institutions comme le PNDP (guichet performance des CTD) et le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) à travers son prix d'excellence qui récompense les initiatives novatrices ou ayant contribué de façon remarquable et durable à la croissance et à l'amélioration du cadre de vie des populations, imposent des profondes mutations comportementales auprès des acteurs locaux afin d'être compétitif dans cet environnement fortement concurrentiel.

Conclusion

Notre article s'est attelé à démontrer comment la compétition intercommunale améliore la gouvernance locale dans les CTD de base de la région du centre. Pour y arriver nous sommes d'abord revenus sur les avancées observées au Cameroun en matière de décentralisation,

avant d'aborder les aspects liés à notre revue littéraire qui nous ont permis de formuler deux (02) hypothèses. Pour les opérationnaliser nous avons calculé le Khi deux et le V de Cramer à partir de l'application SPSS statistique, et les résultats obtenus nous ont permis de conclure à une association significative d'une part entre la compétition intercommunale et la gestion budgétaire et comptable, et d'autre part entre la compétition intercommunale et le comportement des décideurs locaux. Toutefois les degrés de liaison entre les différentes variables étaient de faible intensité puisque toutes les valeurs du V de Cramer étaient inférieures au seuil de significativité de 5%. Ces statistiques nous ont permis de confirmer que la compétition intercommunale améliore la gouvernance locale dans la région du Centre Cameroun. Néanmoins, nous avons constaté que les décideurs locaux ont du mal à impliquer davantage les populations dans la vie des communes, à diffuser et à publier les informations budgétaires et comptables. En conséquence, les actions doivent être entreprises par les gouvernements locaux pour impulser la dynamique de compétitivité au niveau local notamment la vulgarisation à tous les services communaux du logiciel SIM-ba, la création des médias communaux pour faciliter la diffusion et la communication des informations budgétaires et comptables auprès des principaux bénéficiaires. Toutefois, bien que les résultats de ce travail soient pertinents, ils renvoient à une certaine précaution puisqu'ils ne concernent que 39 communes sur les 360 CTD de bases existantes au Cameroun. Cependant, cette étude qui se positionne au cœur du processus de décentralisation va servir de socle pour les recherches futures qui vont s'intéresser aux questions de gouvernances locales.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, S. (1776), *La Richesse des Nations*. Strahan et Cadell, Londres.
- Bardhan, P. (2002). *Decentralization of Governance and Development*. *Journal of Economic Perspectives*, Volume 16 (4), 185- 205.
- Besley, T. & Case, A. (1995). *Incumbent Behavior: Vote-Seeking, Tax-Setting, and Yardstick Competition*. *The American Economic Review*. 85 (1), 25–45.
- Caldeira, E. & Graziosi, R. (2014). *La Décentralisation dans les Pays en Développement*. *Revue d'Economie du Développement*, vol 22, 5-57.
- Chavis, L. (2009). *Decentralizing Development: Allocating Public Goods via Competition*. *Journal of Development Economics*, 12(4), 264-274.
- Crozier, M. & Friedberg, E. (1977), *L'Acteur et le Système*. Seuil, Paris.

Dafflon, B. & T. Madies .(2008) , Décentralisation : Quelques Principes Issus de la Théorie du Fédéralisme Financier . Agence Française de Développement, 105.

Demante M. & Tyminsky , I. (2008) . Décentralisation et Gouvernance Locale en Afrique : des Processus, des Expériences. Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement, 39.

DSCE (2009), Vision Partagée du Développement au Cameroun à l'Horizon 2035. MINEPAT, Yaoundé.

Goñi, E.; López, J. & Servén, L. (2011). Fiscal Redistribution and Income Inequality in Latin America . In World Development, 39(9), 1558-1569.

Hart, T. & Welham, B. (2016). Décentralisation Budgétaire, un Guide d'Introduction à la Gestion des Finances Publiques : Overseas Development Institute (odi), Londres.

Hayek, F. (1948), Individualism and Economic Order. Chicago University Press, Chicago.

Hochet, P., et al., (2014), La Décentralisation Financière dans l'espace UEMOA : Elément pour le Renforcement des Processus. Livre blanc : labo citoyennetés, Ouagadougou.

Jensen, M. & Meckling, W. (1976). Theory of the Firm, Managerial Behavior: Agency Costs & Ownership Structure. Strategic Management Journal, 305-360.

Loada, & Ibriga.(2007). Droit Constitutionnel et Institutions Politiques. Presses Africaines, 655 .

Lockwood , B. (2002) . Distributive Politics and the Costs of Centralization. The Review of Economic Studies, Volume 69(2), 313–337.

MINEPAT (2018), Nouveau Mode Opérateur de Budgétisation, d'Exécution et de Suivi des Ressources d'Investissement Public Transférées aux CTD, au titre du Renforcement du Processus de Décentralisation. MINEPAT, Yaoundé.

MINATD (2014), Rapport sur l'Etat de la Décentralisation et le Fonctionnement des Services Locaux : 2011-2013. MINATD, Yaoundé.

MINEPAT (2012), Cadre de Référence du Contrat Plan Etat –Commune. MINEPAT, Yaoundé.

MINEPAT (2010), Guide méthodologique de planification régionale et local. MINEPAT, Yaoundé.

Nakou , Z. & Simen , S. (2021). La Gouvernance, Levier de la Performance des Entreprises Publiques Béninoises. Revue Française d'Economie et de Sciences, vol 2(3), 15

Oates, W. (2005). Toward A Second-Generation Theory of Fiscal Federalism. International Tax and Public Finance, 12(4), 349-373.

Prud'homme, R. (1995). On the Dangers of Decentralisation. World Bank Research Observer, vol 10(2), 201-220.

Reinikka, R., & Svensson, J. (2004). Local Capture: Evidence from a Central Government Transfer Program in Uganda. The Quarterly Journal of Economics, 119(2), 678-704.

Salmon, P. (1987). Decentralization as an Incentive Scheme. Oxford Review of Economic Policy, 3(2), 24-43.

Seabright, P. (1996). Accountability and Decentralization in Government: An Incomplete Contracts model. European Economic Review, 40(1), 61-89.

SND 30. (2020), Stratégie Nationale de Développement: 2020-2030. MINEPAT, Yaoundé.

Tanzi, V. (2000), On Fiscal Federalism: Issues to worry About. IMF Conference on Fiscal Decentralization, Washington. D.C.

Tanzi, V. (1996). Fiscal Federalism and Decentralization: A Review of Some Efficiency and Macroeconomic Aspects. Annual World Bank Conference on Development Economics, the World Bank, Washington, D.C, 295-316.

Tiebout, C. M. (1956). A Pure Theory of Local Expenditure. Journal of Political Economy, 64(5), 416-424.

Taylor, F. W. (1911), The Principles of Scientific Management. Elibron Classics, New York.